

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVREUX - 2702 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/11/2024 - 8243 - 2018 B 01101 - 844 659 177 - 2 M A



Bilan Actif

31/12/2023

31/12/2022

Brut

Amort. et Dépréc.

Net

Net

Capital souscrit non appelé (I)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'établissement
Frais de développement
Concessions brevets droits similaires
Fonds commercial (1)
Autres immobilisations incorporelles
Avances et acomptes

ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains
Constructions
Installations techniques, mat. et outillage indus.
Autres immobilisations corporelles
Immobilisations en cours
Avances et acomptes

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Président,

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)

Participations évaluées selon mise en équival.
Autres participations
Créances rattachées à des participations
Autres titres immobilisés
Prêts
Autres immobilisations financières

TOTAL (II)

STOCKS ET EN-COURS

Matières premières, approvisionnements
En-cours de production de biens
En-cours de production de services
Produits intermédiaires et finis
Marchandises

ACTIF CIRCULANT

Avances et Acomptes versés sur commandes

CREANCES (3)

Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

2

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

DISPONIBILITES

Charges constatées d'avance

64

64

COMPTES DE
REGULARISATION

TOTAL (III)

64

64

2

Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)

Primes de remboursement des obligations (V)

Ecart de conversion actif (VI)

TOTAL ACTIF (I à VI)

64

64

2

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	1 500	1 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Capitaux Propres		
RESERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(54 021)	(9 954)
Résultat de l'exercice	1 595	(44 068)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	(50 927)	(52 521)
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	50 031	48 768
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	960	1 656
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 100
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	50 991	52 524
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	64	2
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 594,66	(44 067,70)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	50 991	52 524
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat ^{1/2}

		31/12/2023		31/12/2022	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
		Total des produits d'exploitation (1)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			505	1 715
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
Autres charges					
	Total des charges d'exploitation (2)			505	1 715
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(505)	(1 715)

Compte de Résultat ^{2/2}

	31/12/2023	31/12/2022	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(505)	(1 715)
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		4 479
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		4 479
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		4 479
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(505)	2 765
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	2 100	3 012
	Sur opérations en capital		2
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	2 100	3 014
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		49 846
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		49 846
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 100	(46 832)
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	2 100	7 493
	TOTAL DES CHARGES	505	51 561
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 595	(44 068)
	(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs	2 100	3 012
	(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
	(3) dont produits concernant les entreprises liées		4 479
	(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **64,41** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 099,97** euros et un total **charges** de **505,31** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 594,66** euros.

Règles et Méthodes Comptables

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait significatif n'est à signaler.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § **Immobilisations non décomposables** : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § **Immobilisations décomposables** : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Capital social

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		150,00	10,0000	1 500,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		150,00	10,0000	1 500,00

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	960	1 656	(696)	-42,03
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	960	1 656	(696)	-42,03

2 M A
S.A.S. au capital de 1.500 Euros
Siège social : 15 rue de la Croix Saint-Martin
27370 LA SAUSSAYE
844 659 177 R.C.S. EVREUX

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2024

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023

PROCES-VERBAL

Le 30 Juin 2024 à 12 heures, Monsieur David CZERNIAK, propriétaire de la totalité des 150 actions de 10 Euros chacune composant le capital de la société 2 M A, associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de président de la société, Monsieur David CZERNIAK a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,
- l'affectation du résultat de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce.

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 se soldant par un bénéfice de 1.594,66 Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du code général des impôts.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide l'affectation suivante du résultat :

Origine

- Report à nouveau (pertes reportées) - 54.021,49 €
- Résultat de l'exercice : bénéfice de 1.594,66 €

Affectation

- Report à nouveau - 52.426,83 €
- TOTAUX - 52.426,83 € - 52.426,83 €**

L'associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

L'associé unique constate que les capitaux propres ne sont pas reconstitués au 31 Décembre 2023 et qu'ils demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce, l'associé unique approuve la convention ayant été conclue ultérieurement et qui s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'associé unique président, savoir :

- Monsieur David CZERNIAK a laissé à la disposition de la société des sommes en compte courant dont le montant s'élevait au 31 Décembre 2023 à 50.031,24 Euros. Ces avances n'ont pas été productives d'intérêts.

Il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Monsieur David CZERNIAK	
--------------------------------	--

2 M A
S.A.S. au capital de 1.500 Euros
Siège social : 15 rue de la Croix Saint-Martin
27370 LA SAUSSAYE
844 659 177 R.C.S. EVREUX

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide l'affectation suivante du résultat :

Origine

- Report à nouveau (pertes reportées)	- 54.021,49 €
- Résultat de l'exercice : bénéfice de	1.594,66 €

Affectation

- Report à nouveau	- 52.426,83 €	
TOTAUX	- 52.426,83 €	- 52.426,83 €

L'associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

L'associé unique constate que les capitaux propres ne sont pas reconstitués au 31 Décembre 2023 et qu'ils demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'associé unique le 30 Juin 2024.

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Président,